

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 7 août 2013 – 7h00

Résultats consolidés 1S 2013 du groupe Dexia

Progrès dans l'exécution du plan de résolution ordonnée du groupe

- Vente de la Société de Financement Local, maison mère de la Caisse Française de Financement Local, anciennement Dexia Municipal Agency, fin janvier 2013
- Réduction du bilan du groupe de 31% au 1^{er} semestre 2013 à EUR 247 milliards
- Signature de la convention de garantie de liquidité 2013

Résultat net « récurrent »¹ du 1^{er} semestre 2013 à EUR -364 millions ; résultat net à EUR -905 millions;

- Résultat net du 1^{er} semestre 2013 impacté par des éléments de volatilité comptable (EUR -389 millions) et des éléments non récurrents (EUR -152 millions)
- Evolution positive du coût de financement au 2^{ème} trimestre 2013

Solvabilité renforcée sur le 1^{er} semestre 2013

- Réduction des risques pondérés de EUR 5 milliards principalement liée à la vente de la Société de Financement Local
- Ratio CAD à 21,7% et ratio Tier 1 à 20,6% à fin juin 2013

Amélioration de la situation de liquidité

- Réduction du besoin de liquidité du groupe de EUR 4 milliards ; baisse du financement banque centrale
- Succès du benchmark inaugural garanti et du lancement du programme US Commercial Paper garanti

Karel de Boeck, administrateur-délégué de Dexia SA, a déclaré : « Le semestre a été marqué par une réduction du bilan du groupe, une amélioration de sa situation de liquidité et le lancement réussi de programmes inauguraux de dette garantie. Le résultat net du semestre masque des évolutions trimestrielles contrastées. Au-delà de la volatilité introduite par des éléments comptables ou non-récurrents, le résultat récurrent s'est amélioré, porté par une réduction du coût de financement au deuxième trimestre. La cession de la Société de Financement Local, étape clef dans la mise en œuvre de la résolution du groupe, a permis un renforcement de sa solvabilité. Fort de ce constat, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs, nous poursuivrons avec détermination les efforts engagés pour consolider ces avancées »

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « Dans un environnement économique toujours incertain et dans le respect des engagements pris envers la Commission européenne, le groupe continue de mener à bien sa mission, qui vise en priorité à préserver les intérêts des Etats garants. Ainsi, au cours de ce semestre, les progrès accomplis dans le cadre de la résolution du groupe permettent de réduire le risque systémique que représente encore Dexia ».

¹ Cf. Section 2. A-c « Nouvelle modalité de présentation du résultat »

Introduction

Au cours du 1^{er} semestre 2013, la situation macroéconomique de la zone euro a continué de se dégrader, avec un 6^{ème} repli trimestriel consécutif de l'activité à la fin mars.

La crise des dettes souveraines européennes s'est poursuivie. Un plan de sauvetage du secteur financier et du souverain chypriote comportant une aide conjointe de l'Union européenne et du Fonds Monétaire International a été mis en place au cours du semestre. Malgré cet environnement économique incertain, les marchés financiers sont toutefois restés bien orientés, soutenus par l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

Dans ce contexte, le groupe Dexia a poursuivi la mise en œuvre de son plan révisé de résolution ordonnée. Des étapes clés de ce plan ont été franchies via notamment la signature de la garantie de liquidité 2013 accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois ou encore la cession de la Société de Financement Local (SFIL), société holding de la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL)².

Conformément à la législation en vigueur, Dexia publie, pour la période prenant fin au 30 juin 2013, un communiqué relatif aux états financiers consolidés condensés du 1^{er} semestre ; ce communiqué présente les transactions et les événements récents les plus significatifs, ainsi que leur impact sur la situation financière du groupe. Le rapport financier du 1^{er} semestre 2013 sera publié dans son intégralité le 14 août 2013.

Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés semestriels 1S 2013 du groupe Dexia

Les états financiers consolidés semestriels condensés de Dexia SA au 30 juin 2013 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (going concern), ce qui suppose un certain nombre d'hypothèses explicitées dans le cadre des arrêtés comptables précédents.

Ces hypothèses de continuité reposent sur un plan d'affaires qui a servi de base à la constitution du plan de résolution du groupe Dexia ; plan qui a été validé par la Commission européenne le 28 décembre 2012 et auquel l'ensemble des parties prenantes au suivi de l'évolution du groupe Dexia a été associé.

Le plan d'affaires comprend une garantie de liquidité accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois à hauteur de EUR 85 milliards en principal, sans contrepartie de collatéral. Cette garantie est entrée en vigueur le 24 janvier 2013.

Il repose, par ailleurs, sur l'hypothèse d'une restauration de la confiance sur les marchés de capitaux. De ce point de vue, la structure de financement du groupe a connu au 1^{er} semestre 2013 une évolution favorable, avec le succès de son émission inaugurale garantie à 3 ans, le lancement d'un programme de certificats de dépôts aux Etats-Unis et l'exécution de nouveaux financements sécurisés.

Les hypothèses macro-économiques sous jacentes au plan d'affaires, validé par le conseil d'administration du groupe du 14 novembre 2012, ont été révisées dans le cadre d'une revue d'ensemble semestrielle du plan. Cette mise à jour a notamment intégré des taux d'intérêt plus bas, une sortie de crise plus longue mais un décalage moins sévère des marges de crédit. Elle a également pris en compte une révision du plan de financement sur la base des dernières conditions de marché observables ainsi que les évolutions réglementaires connues à ce jour dont le texte définitif de la CRD IV, la mise en œuvre de la norme IFRS 13 et l'impact de l'utilisation d'une courbe OIS pour la valorisation des dérivés OTC (Cf. section « Impact des éléments significatifs sur la situation financière du groupe Dexia »).

² Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) anciennement appelée Dexia Municipal Agency (DMA), société de crédit foncier du groupe Dexia

Le plan d'affaires ainsi révisé et validé par le conseil d'administration du groupe du 6 août 2013 ne conduit à aucune déviation significative sur la durée de ce plan par rapport au plan initialement validé. Certaines incertitudes demeurent néanmoins attachées à sa réalisation; ce plan est notamment sensible à l'évolution des taux d'intérêt et de l'environnement de crédit dont une évolution défavorable grèverait la performance de Dexia. Le plan est également sensible aux évolutions réglementaires, en particulier à la mise en œuvre de la norme IFRS 9. Enfin, le groupe demeure exposé à un risque de liquidité et la réalisation du plan de résolution ordonnée suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie.

1. Evénements et transactions significatifs

- Cession de SFIL et mise en œuvre de la garantie de liquidité 2013
- Valorisation des dérivés OTC, sur base d'une courbe OIS, en ligne avec les pratiques de place
- Première application de la norme IFRS 13

A – Point sur l'avancement du processus de résolution du groupe

a - Signature d'une convention de garantie de liquidité tripartite et publication d'une loi de réparation en Belgique

La garantie de liquidité octroyée à Dexia par les trois Etats belge, français et luxembourgeois est entrée en vigueur le 24 janvier 2013, se substituant immédiatement au dispositif de garantie temporaire de décembre 2011 en ce qui concerne les nouveaux titres émis sous la garantie. Cette garantie 2013 permet à Dexia d'emprunter jusqu'à EUR 85 milliards en principal à court et long terme auprès d'investisseurs éligibles³. La maturité maximale des titres émis sous la garantie a été portée à dix ans dans l'optique d'un portage à terme des actifs du groupe. La rémunération de la garantie 2013 a été fixée à 5 points de base par an comparée à une moyenne de 85 points de base payée en 2012 au titre de la garantie temporaire, ce qui entraînera une réduction significative du coût de financement garanti pour le groupe Dexia.

Les programmes garantis de dette à court et long terme de Dexia Crédit Local sont respectivement notés A-1+ et AA par Standard & Poor's, F1+ et AA par Fitch Ratings et P1 et (P) Aa3 avec perspective négative par Moody's, reflétant la perspective du souverain belge, principal garant.

Le 28 juin 2013, une loi de réparation a été publiée en Belgique, comprenant des mesures de ratification législative des arrêtés royaux autorisant l'octroi des garanties d'Etat à Dexia.

Dexia a procédé au lancement de son émission inaugurale à long terme en Euro le 2 juillet 2013 et a lancé son programme de certificats de dépôts aux Etats-Unis (cf. section 3.B « Evolution de la situation de liquidité du groupe »).

b – Progrès du plan de cessions des entités opérationnelles et de la réorganisation du groupe

Le 1^{er} semestre 2013 a enregistré d'importants progrès dans l'exécution du plan de cession des franchises commerciales du groupe Dexia.

- Le 31 janvier 2013, Dexia a finalisé la vente de SFIL, holding propriétaire de CAFFIL (anciennement DMA) à l'Etat français actionnaire majoritaire, la Caisse des dépôts et la Banque Postale pour un montant de 1 euro⁴. Cette vente, qui a engendré une perte totale de EUR 1 849 millions, comptabilisée sur les exercices 2011, 2012 et 2013 du groupe, a constitué une étape décisive dans l'exécution du plan de résolution ordonnée de Dexia

³ Le plafond d'EUR 85 milliards en principal inclut les financements levés sous le schéma de garantie 2011 dont l'encours s'élève à EUR 7,9 milliards au 28 juin 2013

⁴ Cf. communiqués de presse du 31 janvier et du 8 mai 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com)

s'agissant de la franchise phare du groupe en terme de financement du secteur public. Par ailleurs, un ajustement de EUR +133 millions a été comptabilisé en fonds propres lors du 1^{er} semestre 2013, en application de la norme IAS 8. La cession a eu un impact positif sur le ratio Tier 1 de Dexia de 40 points de base, sur la base du niveau des fonds propres au 31 décembre 2012.

- Deux autres cessions de moindre envergure ont également été finalisées durant le 1^{er} semestre : le 28 mars 2013, Dexia a cédé Dexia Kommunalkreditbank Polska, la filiale polonaise de Dexia Kommunalkredit Bank, à Getin Noble et le 2 avril 2013 Dexia a finalisé la vente de Dexia Bail, filiale à 100% de Dexia Crédit Local, à Sofimar.
- A la suite de l'ouverture de négociations exclusives le 4 juin 2013, Dexia a signé un accord de vente de Sofaxis avec un consortium mené par la Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles (Sham) le 28 juin 2013. La finalisation de cette vente, qui demeure sujette à l'approbation des autorités réglementaires, est attendue au cours du 3^{ème} trimestre 2013⁵.

Le 12 juillet 2013, la filiale bancaire autrichienne de Dexia Crédit Local, Dexia Kommunalkredit Bank (DKB) a été dissoute sans liquidation par voie d'une fusion transfrontalière par absorption par sa maison mère à 100%, Dexia Crédit Local, qui acquiert à ce titre l'intégralité des éléments d'actif et de passif de DKB. Cette fusion s'inscrit également dans le cadre du plan de résolution ordonnée, visant à une simplification de l'organisation juridique du groupe Dexia et une rationalisation de la gestion des actifs du groupe.

Enfin, le 30 juillet 2013, Dexia a été contraint d'annoncer la résolution formelle de l'accord de cession des actions de Dexia Asset Management (DAM) conclu le 12 décembre 2012 avec GSC Capital ; l'acquéreur n'ayant pas été en mesure de satisfaire à ses obligations de paiement contractuelles depuis la date de closing initialement prévue pour le 28 juin 2013.⁶ Cette décision ne remet pas en cause la volonté de Dexia de céder rapidement DAM afin de lui permettre de poursuivre le développement de sa franchise commerciale.

B - Autres événements significatifs

a – Nouvelles modalités de calcul de la valeur de marché des dérivés collatéralisés

Dans le cadre de la 1^{ère} application de la norme IFRS 13 et de la modification des pratiques de place, le groupe Dexia utilise désormais une courbe d'actualisation basée sur un taux jour le jour (OIS) pour calculer la valeur de marché des dérivés collatéralisés. Dexia a d'autre part ajusté sa méthodologie de reconnaissance de la Credit Value Adjustment (CVA) et comptabilisé une Debit Value Adjustment (DVA). Ces changements de modalité de calcul sont effectifs à compter du 30 juin 2013 et Dexia en a donc intégré les impacts dans ses états financiers consolidés condensés du 1^{er} semestre 2013 (cf. section 2. « Résultats 1S 2013 »).

Comme précisé dans le communiqué de presse du 1^{er} juillet 2013, cet impact ne correspond pas à une sortie en cash mais sera repris au fur et à mesure dans le résultat du groupe en fonction de la diminution du stock d'instruments dérivés. Il constitue toutefois un élément de volatilité potentiellement important, trimestre après trimestre, en fonction des conditions de marché.

b - Jugement sur les procédures engagées par le Département de Seine-Saint-Denis et évolution du cadre juridique concernant les crédits structurés

Comme évoqué dans la déclaration intermédiaire 1T 2013 de Dexia SA, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a rendu le 8 février 2013 ses jugements relatifs aux procédures engagées par le Département de la Seine-Saint-Denis concernant trois crédits accordés par Dexia. Le 4 avril 2013, Dexia a interjeté appel sur le point de forme retenu par le Tribunal de Grande Instance, qui a estimé que l'absence de Taux Effectif Global (TEG) sur les télécopies qui ont précédé la signature des

⁵ Cf. communiqués de presse du 5 juin 2013 et du 28 juin 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com)

⁶ Cf. communiqués de presse du 24 et du 30 juillet 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com)

contrats définitifs, entraîne l'application du taux d'intérêt légal⁷. Ces prêts ayant été transférés à SFIL, ces jugements n'entraîneront aucun impact sur le groupe Dexia. Toutefois, si ces décisions faisaient jurisprudence, leur extension à d'autres prêts pourrait conduire à des risques significatifs pour le groupe.

Le 18 juin 2013 le gouvernement français a d'autre part annoncé la soumission au Parlement d'une disposition législative permettant d'assurer la sécurisation juridique des contrats de prêt omettant la mention formelle du TEG ainsi que la mise en place d'un fonds de soutien pluriannuel afin de faciliter la conclusion de transactions entre les collectivités locales et les banques. Les modalités de constitution de ce fonds restent à définir.

Au 30 juin 2013, Dexia possède un encours de prêts dits « sensibles »⁸ de EUR 1,7 milliard, en baisse de 8% par rapport à fin 2012. Dexia poursuit un dialogue très proactif avec l'ensemble de ses clients détenant ces encours sensibles dans le but de parvenir à une solution de désensibilisation. A cette fin, Dexia Crédit Local a octroyé EUR 116 millions de flux nouveaux à fin juin 2013.

2. Résultats 1S 2013

A - Présentation des états financiers consolidés semestriels 1S 2013 de Dexia SA

a – Continuité d'exploitation (going concern)

Les états financiers consolidés semestriels de Dexia SA au 30 juin 2013 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (cf. section « précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés semestriels 1S 2013 du groupe Dexia »).

b – Changement de segmentation analytique

Suite à l'approbation par la Commission européenne, en décembre 2012, de son plan de résolution ordonnée et compte tenu des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de ce processus de résolution, Dexia a modifié son analyse par métier dans le cadre de la présentation de ses résultats consolidés au 30 juin 2013. Cette présentation est conforme au nouveau profil du groupe ainsi qu'à son orientation stratégique, dont l'un des principaux objectifs est de minimiser le risque que représente le groupe Dexia pour les Etats garants et d'optimiser sa valeur patrimoniale pour ses actionnaires.

Dans cette optique, la performance de Dexia est désormais appréhendée au niveau consolidé sur base d'une seule division appelée « Gestion des activités en extinction », sans allocation spécifique de financement et de charges opérationnelles.

Cette modification de la présentation analytique de la performance s'explique par le fait que la structure de Dexia n'est plus composée d'unités opérationnelles homogènes dotées d'un pouvoir de décision propre en termes d'allocation des ressources (financement et dépenses opérationnelles). De plus, la classification du compte de résultat et du bilan en deux segments « Core » et « Legacy division » ne se justifie plus en raison de l'extension à tous les actifs de la qualification « d'actifs en extinction ».

c – Nouvelle modalité de présentation du résultat

Afin d'assurer une meilleure lisibilité des résultats du groupe, Dexia a adopté une présentation différenciant trois catégories d'éléments:

- **Eléments récurrents**: éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles ou le coût du risque ;

⁷ Cf. informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia SA (page 78) et communiqués de presse des 9 février et 4 avril 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com)

⁸ Crédits classifiés 3E, 4E et 5E dans la charte Gissler, hors charte Gissler ou son équivalent en score interne (Cepcor).

- Eléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA et la valorisation des dérivés OTC), le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées) ne correspondant pas à des gains ou pertes en cash et repris pro-rata-temporis sur la durée de vie des actifs ou passifs mais générant une volatilité à chaque date d'arrêté comptable ;
- Eléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins values sur cession, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration

d – Application de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés »

Les mesures structurelles engagées par le groupe en octobre 2011 ont également été reflétées, dès la clôture des états financiers annuels 2011 du groupe, par l'application de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés ».

La norme IFRS 5 est toujours d'application dans le cadre de la présentation des états financiers au 30 juin 2013. A cette date, Dexia Asset Management (DAM), Dexia Technology and Services (ADTS) et Popular Banca Privada sont classés en « activités arrêtées ou en cours de cession » au compte de résultat. Leurs actifs et dettes sont classés en actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées. Les actifs et dettes de Sofaxis sont également transférés sous ces rubriques. En application de cette norme, les actifs et passifs des entités reclassées en IFRS 5 sont présentés dans une ligne unique du bilan. Lorsqu'elles sont significatives ou constituaient des segments métier, les résultats dégagés par ces entités sont enregistrés dans une ligne unique "résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession".

e – Présentation des états financiers en format ANC

Compte tenu de la convergence des périmètres de Dexia Crédit Local et de Dexia SA et afin de faciliter la comparaison des états financiers condensés consolidés des deux entités, Dexia a décidé d'utiliser, pour Dexia SA, à compter du 1^{er} janvier 2013, le format de publication proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en France et déjà utilisé par Dexia Crédit Local. Ce changement est sans impact sur la présentation du résultat net et des fonds propres, puisqu'il entraîne uniquement des reclassements de comptes de bilan et de résultat. Le reclassement de certaines rubriques entraîne néanmoins une modification de certains agrégats et ratios. Ces évolutions seront détaillées dans les annexes comptables du rapport semestriel de Dexia SA.

B - Résultats consolidés 1S 2013 du groupe Dexia

- *Résultat net « récurrent » du 1^{er} semestre 2013 de EUR -364 millions ; résultat net part du groupe de EUR -905 millions*
- *Baisse de 23.7% du coût de financement au 2^{ème} trimestre 2013 par rapport au 1^{er} trimestre*
- *Dépenses opérationnelles et coût du risque contenus sur le semestre*

Compte de résultat consolidé ⁽¹⁾ - Format ANC

en millions d'EUR	1S 2012 ⁽²⁾	1S 2013	Évolution 1S 2013/1S 2012
Produit net bancaire	-612	-522	90
Charges générales d'exploitation	-226	-197	29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-24	-16	8
Résultat brut d'exploitation	-862	-735	127
Coût du risque	-199	-84	115
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-16	-3	13
Résultat avant impôts des activités poursuivies	-1 077	-822	255
Impôts sur les bénéfices	-8	47	55
Résultat net des activités poursuivies	-1 085	-775	310
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-100	-134	-34
Résultat net	-1 185	-909	276
Intérêts minoritaires	-19	-4	15
Résultat net part du groupe	-1 166	-905	261
Résultat net part du groupe des activités poursuivies	-1 062	-767	295
Rendement des fonds propres ⁽³⁾	n.s	n.s	n.s
Résultat par action (en EUR) ⁽⁴⁾	-0,60	-0,46	n.s

(1) La présentation des comptes est passée du format Dexia en schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC). Des tableaux de passage seront présentés dans le rapport semestriel 1S 2013.

(2) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 ont été revus pour présenter distinctement les résultats de ADTS classé en activités arrêtées ou en cours de cession

(3) Le rapport entre le résultat net part du groupe et la moyenne pondérée des fonds propres de base.

(4) Le rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions (en excluant les actions de préférence).

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le **résultat net part du groupe** du groupe Dexia s'élève à EUR -905 millions, dont EUR -775 millions sont attribuables aux activités poursuivies, EUR -134 millions aux activités arrêtées ou en cours de cession et EUR -4 millions aux intérêts minoritaires. Ce résultat peut être décomposé en trois parties distinctes : EUR -364 millions pour les activités hors éléments de volatilité comptable et éléments non-récurrents, EUR -389 millions au titre des éléments de volatilité comptable, liés notamment à l'utilisation d'une courbe d'actualisation OIS et à la première application de la norme IFRS 13, et EUR -152 millions d'éléments non-récurrents, regroupant principalement l'impact des cessions d'entités.

Le **produit net bancaire des activités poursuivies** s'élève à EUR -522 millions ; les revenus des portefeuilles commerciaux étant inférieurs aux coûts de financement du groupe. Les revenus du semestre incluent également des éléments de volatilité comptables, à hauteur de EUR -389 millions, dont EUR -278 millions résultent de changements méthodologiques de valorisation liés à la première application de la norme IFRS 13 et de l'utilisation d'une courbe d'actualisation OIS⁹ et EUR -67 millions sont liés à la valorisation du risque de crédit propre (own credit risk). Par ailleurs, le produit net bancaire comprend une charge de EUR 80 millions, couvrant des litiges juridiques dans les différentes implantations du groupe.

⁹ Cf communiqué de presse du 28 juin 2013 disponible sur le site de Dexia SA (www.dexia.com)

A EUR -213 millions sur le semestre, les **coûts des activités poursuivies** s'inscrivent en nette baisse par rapport au 2nd semestre 2012, à la suite des mesures de réduction des coûts engagées en 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution ordonnée. 254 salariés ont notamment été transférés vers SFIL.

Le **résultat brut d'exploitation des activités poursuivies** du semestre s'élève à EUR -735 millions.

A EUR -84 millions, le **coût du risque des activités poursuivies** reste contenu, incluant notamment une provision sur la ville de Detroit, qui s'est placée sous la protection du chapitre 9 le 18 juillet 2013¹⁰. Sur le trimestre, le coût du risque est de l'ordre de 8 points de base p.a. sur les encours (nominal avant provisions).

En conséquence, le **résultat avant impôts des activités poursuivies** s'établit à EUR -822 millions.

La **charge d'impôts** est positive, à EUR 47 millions, suite à la reprise d'actifs d'impôts différés lors de la cession de SFIL.

Les **activités arrêtées ou en cours de cession** ont dégagé un **résultat net** de EUR -134 millions. Le groupe a notamment enregistré une perte de EUR 142 millions liée à la finalisation de la vente de SFIL intervenue le 31 janvier 2013, en partie compensée par un ajustement de EUR 133 millions en fonds propres.

Présentation analytique du produit net bancaire			
EUR m	1T 2013	2T 2013	1S 2013
Produit Net Bancaire	-94	-428	-522
Revenus d'activité "récurrent"⁽¹⁾	-68	-3	-71
dont Revenus des portefeuilles commerciaux	226	224	449
dont Coût de financement	-349	-266	-614
dont Autres revenus	55	39	94
Éléments de volatilité comptable⁽¹⁾	-26	-363	-389
Autres éléments non-récurrents⁽¹⁾	1	-62	-61

(1) Cf Section 2. A-c "Nouvelle modalité de présentation du résultat"

En vision trimestrielle, le résultat a été marqué par des évolutions contrastées. Au 1^{er} trimestre 2013, le groupe a été pénalisé par un coût de financement encore élevé; la marge nette d'intérêt demeurant négative sur ce trimestre. La cession de SFIL a pesé sur le résultat, avec une perte sur cession de EUR -142 millions, en partie compensée par un effet fiscal positif de EUR 46 millions et un ajustement de EUR 133 millions en fonds propres.

Au 2^{ème} trimestre 2013, Dexia a vu une amélioration progressive de ses conditions de financement à la suite de la baisse du taux directeur de la Banque Centrale Européenne annoncée en mai et du fait de la réduction du coût de la garantie de liquidité 2013. Cette amélioration de la situation est toutefois effacée par l'impact de l'utilisation d'une courbe OIS et de la première application de la norme IFRS 13.

¹⁰ Cf communiqué de presse du 22 juillet 2013 disponible sur le site de Dexia SA (www.dexia.com)

C - Impact des éléments significatifs sur la situation financière consolidée du groupe Dexia

a - Première application de la norme IFRS 13 et utilisation de la courbe OIS

L'application de la norme IFRS 13 a entraîné des changements méthodologiques dans la valorisation des instruments dérivés. Afin de se conformer aux principes de valorisation les plus usités dans le marché, Dexia utilise désormais une courbe d'actualisation basée sur un taux au jour le jour (OIS) pour déterminer la valeur de marché des dérivés collatéralisés. Le groupe utilisait auparavant une courbe d'actualisation indexée sur les taux « BOR » de référence.

Ce changement méthodologique a eu un impact en compte de résultat de EUR -299 millions au 1^{er} semestre 2013. Cette valeur sera réévaluée chaque trimestre en fonction des conditions de marché et fera l'objet d'un ajustement en compte de résultats.

Parallèlement, Dexia a ajusté sa méthodologie de reconnaissance de la Credit Value Adjustment (CVA) des dérivés collatéralisés, correspondant à l'ajustement de la valeur des dérivés lié au risque de contrepartie. En outre, le groupe comptabilise une Debit Value Adjustment (DVA), qui reflète l'impact sur le prix des dérivés du risque de crédit pris par la contrepartie. Ces deux éléments ont un impact net en compte de résultat de EUR +21 millions.

L'écart entre les premières estimations communiquées par le groupe le 1^{er} juillet 2013 et le montant effectivement comptabilisé au cours du semestre s'explique par l'évolution des conditions de marché entre le 28 février, date de réalisation des estimations communiquées le 1^{er} juillet, et la date de clôture des états financiers semestriels.

b - Ajustements liés aux cessions d'entités

La cession de **SFIL**, maison mère de CAFFIL, le 31 janvier 2013 a entraîné une moins-value de cession de EUR -142 millions dans les états financiers condensés consolidés de Dexia SA au 1^{er} semestre 2013 correspondant aux gains et pertes latents ou différés (Other Comprehensive Income). La comptabilisation de cette moins-value porte la perte totale enregistrée sur la cession de SFIL à EUR 1 849 millions, comptabilisés sur les exercices 2011, 2012 et 2013. D'autre part, un ajustement de EUR 133 millions a été comptabilisé en fonds propres à fin juin 2013.

La sortie de SFIL de la consolidation fiscale a par ailleurs entraîné une reprise de dépréciation d'actifs d'impôts différés de EUR 46 millions au 1^{er} semestre 2013.

La finalisation de la cession de **Dexia Bail** a entraîné la comptabilisation d'une perte complémentaire de EUR 6 millions au 1^{er} semestre 2013, portant à EUR 20 millions la perte totale enregistrée sur la cession de l'entité.

La cession de **DKB Polska** n'a quant à elle pas eu d'impact financier sur le résultat consolidé du 1^{er} semestre 2013.

Enfin, Dexia a réalisé EUR 8 millions de perte au 30 juin 2013, liés à des ajustements réalisés dans le cadre de la cession de **Banque Internationale à Luxembourg**.

c - Coût du risque et charge pour litiges

Fin juin 2013, Dexia enregistre un coût du risque de EUR 84 millions, principalement en raison de la comptabilisation d'une provision spécifique sur la ville de Detroit, qui s'est placée sous la protection du chapitre 9, le 18 juillet 2013. L'exposition du groupe concernée par les mesures de restructuration de la dette de Detroit s'élève à USD 305 millions. USD 75 millions bénéficient d'une assurance via un réassureur performant, et le complément est assuré par un réassureur sous procédure de réhabilitation. L'exposition du groupe a été provisionnée au fil de l'eau par Dexia, permettant d'atteindre un taux de provisionnement de 48% de l'encours total à fin juin 2013.

D'autre part, une charge couvrant différents litiges juridiques a été comptabilisée ce semestre, pour un montant de EUR 80 millions.

3. Evolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Réduction du bilan de 31% au 1^{er} semestre 2013
- Risques pondérés en baisse de EUR 5 milliards conduisant à une solvabilité renforcée comparée à fin décembre 2012
- CAD ratio à 21,7% et Tier 1 ratio de 20,6% à fin juin 2013

a – Evolution trimestrielle du bilan

Fin juin 2013, le bilan consolidé du groupe Dexia s'établit à EUR 247,2 milliards, en baisse de EUR 110 milliards sur le 1^{er} semestre 2013 et de EUR 18,7 milliards par rapport au 31 mars 2013. En 2013, cette décroissance de la taille de bilan s'explique principalement par la finalisation de la cession de SFIL le 31 janvier dont l'impact sur le bilan consolidé du groupe Dexia s'élève à EUR -84 milliards.

Les postes de bilan ayant connu les variations les plus importantes au cours du semestre écoulé sont :

- A l'actif, une réduction du portefeuille de prêts et titres de EUR -71,5 milliards, conséquence de la vente de SFIL, de l'amortissement naturel des prêts et titres non compensé par de nouveaux flux de production commerciale, en ligne avec les engagements pris par le groupe dans le cadre de sa résolution ordonnée. La valeur de marché des dérivés (fair value) enregistre d'autre part une baisse de EUR -25,2 milliards liée à la sortie de SFIL et la hausse des taux à long terme entraîne une réduction du collatéral déposé aux contreparties de dérivés du groupe d'EUR 6,5 milliards;
- Au passif, une réduction de l'encours des financements de marché (EUR -77,3 milliards) correspondant essentiellement à l'encours d'Obligations Foncières émises par CAFFIL, filiale de SFIL, ainsi qu'à l'amortissement de dettes garanties. La valeur de marché des dérivés (fair value) est en baisse de EUR -30,9 milliards, essentiellement liée à la vente de SFIL.

b - Ratios de solvabilité renforcés par la vente de SFIL

Au 30 juin 2013, les fonds propres de base (Tier 1) s'élèvent à EUR 10 283 millions en baisse de EUR 706 millions par rapport à fin décembre 2012. A la même date, le capital réglementaire est de EUR 10 794 millions (EUR -741 millions par rapport à fin 2012). Cette évolution s'explique principalement par la perte nette de EUR 905 millions enregistrée sur le 1^{er} semestre 2013, en partie compensée par un retraitement de EUR 133 millions, lié à la sortie de SFIL passant directement en fonds propres.

Les risques pondérés s'établissent à EUR 50 milliards, en réduction de EUR 5 milliards par rapport à fin décembre 2012 et de EUR 2 milliards sur le 2^{ème} trimestre 2013 du fait de la baisse des risques de crédit provenant de la vente de SFIL (EUR -4 milliards) et de l'amortissement du bilan du groupe.

Sur le semestre écoulé, la réduction des risques pondérés a un impact positif de 216 points de base sur le ratio CAD du groupe, en partie effacé par la baisse des fonds propres, dont l'impact est de -134 points de base. Les ratios de solvabilité du groupe sont donc renforcés et s'établissent, à fin juin 2013, à 21,7% (contre 20,9% fin décembre 2012) pour le ratio CAD et 20,6% (contre 19,9%) pour le ratio Tier 1.

Les gains ou pertes latents ou différés (Other Comprehensive Income) s'établissent à EUR -7 milliards, en réduction de EUR 1 milliard sur le semestre écoulé. Cette amélioration des OCI est essentiellement liée à la cession de SFIL (EUR + 0,2 milliard) ainsi qu'à une amélioration de la réserve AFS (actifs disponibles à la vente) de EUR 0,8 milliard expliquée par un resserrement des marges de crédit sur les souverains.

B - Evolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- *Baisse du besoin de financement au 1S 2013*
- *Progression des financements de marché et réduction des financements des banques centrales*

Au cours du 1^{er} semestre 2013, la situation de liquidité du groupe Dexia a connu des évolutions positives marquées par :

- Une réduction du besoin de financement à court terme du groupe de EUR 4 milliards principalement expliquée par : la vente de SFIL (réduction nette du besoin net de financement de EUR 11,2 milliards), la réduction du collatéral à verser (EUR -6,5 milliards), le débouclage des financements noués avec Belfius Banque SA à hauteur de EUR -5,8 milliards et l'amortissement de passifs dont des émissions garanties 2008 sur le semestre (EUR -9,5 milliards). L'encours résiduel de prêts non garantis par les Etats détenu par Belfius Banque SA s'élève à 896 millions à fin juin 2013¹¹.
- La croissance des placements de dette dans le marché. Manifeste dès l'automne 2012, cette tendance s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2013. L'exécution de nouveaux financements sécurisés, dont des Repo conclus via Eurex, pour EUR 5,1 milliards et le placement dans le marché de EUR 12 milliards de dette garantie ont en partie compensé l'amortissement sur le semestre de dette garantie 2008 (EUR 15,5 milliards) et de dettes sécurisées (EUR 3,6 milliards). En particulier, le groupe a lancé avec succès une émission inaugurale garantie à 3 ans de EUR 1,5 milliard. Cette transaction a bénéficié d'un placement très granulaire auprès de 80 investisseurs finaux d'horizons géographiques très diversifiés grâce à un livre d'ordres de EUR 1,7 milliard.

Ces évolutions ont contribué à réduire le recours à la garantie accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois, ainsi qu'au financement des banques centrales. L'encours de dette garantie est ainsi passé de EUR 73,7 milliards à fin 2012, dont EUR 19,6 milliards sous le mécanisme de 2008, à EUR 69,2 milliards à la fin juin 2013, dont EUR 10 milliards sous le mécanisme 2008. Le financement des banques centrales a été réduit de EUR 9,3 milliards sur le semestre, l'encours s'établissant à EUR 40,8 milliards à fin juin 2013.

A cette date, le recours aux financements garantis et au financement des banques centrales représente environ 50% de la structure de financement du Groupe, en baisse de 3,6% sur le semestre. Le groupe n'a pas fait appel aux lignes de liquidité d'urgence (ELA) durant le 1^{er} semestre 2013.

¹¹ Cet encours résiduel est sécurisé par des actifs détenus par Belfius Banque SA.

Annexes

Annexe 1 – Bilan simplifié

Principaux agrégats de bilan ⁽¹⁾				
EUR m	30/06/2012 ⁽⁵⁾	31/12/2012 ⁽⁵⁾	30/06/13	Évolution
				30/06/13 vs. 31/12/12
Total de l'actif	411 301	357 210	247 210	-30,8%
<i>Dont</i>				
Prêts et créances sur la clientèle	156 169	149 564	139 157	-7,0%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat et investissements financiers	59 520	59 896	57 094	-4,7%
Actifs non courants destinés à être cédés	132 670	84 599	895	n.s
Total des dettes	413 622	353 900	243 650	-31,2%
<i>Dont</i>				
Dettes envers la clientèle	9 781	10 727	10 887	1,5%
Dettes représentées par un titre	104 021	109 651	97 719	-10,9%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	128 721	79 357	505	n.s
Fonds propres totaux	-2 321	3 310	3 560	7,6%
Fonds propres de base ⁽²⁾	6 948	10 919	10 146	-7,1%
Fonds propres du groupe ⁽³⁾	-2 818	2 852	3 106	8,9%
Actif net par action (en EUR) ⁽⁴⁾				
- relatif aux fonds propres de base	3,57	0,35	0,33	
- relatif aux fonds propres du groupe	-1,45	0,09	0,1	

(1) La présentation des comptes est passée du format Dexia en schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

(2) Hors réserves sur titres disponibles à la vente, juste valeur des instruments dérivés de couverture et écarts de conversion.

(3) Incluant les réserves sur titres disponibles à la vente, juste valeur des instruments dérivés de couverture et écarts de conversion.

(4) Rapport entre les fonds propres (après déduction du montant estimé des dividendes) et le nombre d'actions à la fin de la période (actions propres déduites).

(5) En ligne avec la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 et au 31/12/2012 ont été retraités.

Annexe 2 – Solvabilité

EUR m (sauf mention contraire)	31/12/2012	31/03/2013	30/06/2013
Fonds propres de base (Tier 1)	10 989	10 846	10 283
Fonds propres réglementaires	11 535	11 397	10 794
Risques pondérés	55 321	51 652	49 812
Ratio des fonds propres de base (Tier 1)	19,9%	21,0%	20,6%
Ratio « core Tier 1 »	19,7%	20,8%	20,5%
Ratio d'adéquation des fonds propres	20,9%	22,1%	21,7%

Annexe 3 – Maximum credit risk exposure (MCRE) au 30 juin 2013 (données non auditées)

MCRE¹² calculée en IFRS 7

Exposition du groupe Dexia par zone géographique			
EUR m	Total	Activités destinées à être cédées	Activités poursuivies
Autriche	1 797	0	1 797
Belgique	5 736	19	5 718
Europe Centrale et de l'Est	3 854	0	3 854
France (Incl. Dom-Tom)	30 099	246	29 853
Allemagne	23 273	1	23 272
Grèce	219	0	219
Hongrie	1 287	0	1 287
Irlande	272	0	272
Italie	32 237	0	32 237
Japon	6 070	0	6 070
Luxembourg	199	35	163
Pays Bas	1 033	0	1 033
Autres	7 252	95	7 157
Portugal	3 778	0	3 778
Scandinavie	1 332	0	1 332
Amerique du sud et centrale	1 137	0	1 137
Asie du sud-est	1 142	0	1 142
Espagne	21 244	0	21 244
Institutions Européennes	475	0	475
Suisse	481	0	481
Turquie	588	0	588
Royaume Uni	16 920	0	16 920
Etats-Unis et Canada	28 507	0	28 507
Total	188 931	396	188 535

Au 30 juin 2013, les expositions demeurent majoritairement concentrées dans l'Union Européenne.

La baisse de EUR 3,4 milliards des expositions françaises s'explique principalement par l'amortissement naturel des expositions sur le secteur public local.

La baisse des expositions sur les Etats-Unis est due à l'amortissement naturel du portefeuille, ainsi qu'à la cession d'actifs ou au refinancement d'opérations auquel Dexia n'a pas participé.

Le montant des opérations de refinancement entre Dexia et Belfius ont continué de diminuer, ce qui a contribué à faire réduire l'exposition sur la Belgique. Celle-ci ne représente plus que 3,2% de l'exposition des activités poursuivies du groupe au 30 juin 2013 contre 5,3% fin 2012.

¹² L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) représente la valeur comptable nette de l'encours, soit les montants notionnels après déduction des dépréciations spécifiques et des réserves de juste valeur des titres, disponibles à la vente, et tenant compte des intérêts courus et de l'impact de la comptabilité de couverture.

Exposition du groupe Dexia par type de contrepartie			
EUR m	Total	Activités destinées à être cédées	Activités poursuivies
Etats	27 701	0	27 701
Secteur public local	98 669	0	98 669
Entreprises	6 304	0	6 304
Rehausseurs de crédit	4 104	0	4 104
ABS/MBS	7 415	0	7 415
Financements de projet	14 946	0	14 946
Particuliers, professions libéraux	3	0	3
Etablissements financiers	28 580	259	28 321
Autres	1 208	137	1 071
Total	188 931	396	188 535

Au 30 juin 2013, les expositions demeurent majoritairement concentrées sur le secteur public local (52%).

La part des établissements financiers représente 15,6% du total, en baisse de EUR 8,9 milliards, principalement en raison de la baisse des opérations de refinancement entre Dexia et Belfius, sortie du groupe Dexia en octobre 2011.

Le portefeuille de financements de projets a été réduit de 11,5% depuis la fin 2012, sous l'effet: (i) de l'amortissement naturel du portefeuille, (ii) des remboursements anticipés lors des refinancements de la dette des emprunteurs, auxquels Dexia ne participe pas et (iii) des effets de variation de change sur la période notamment sur la livre sterling et le dollar australien.

	31/12/2012 ⁽¹⁾	30/06/2013
AAA	13%	12%
AA	22%	23%
A	30%	29%
BBB	22%	21%
BB	11%	12%
B	1%	1%
CCC	0%	0%
D	1%	1%
NR	1%	1%
Total	100%	100%

(1) hors SFIL

Au 30 juin 2013, le portefeuille est d'une bonne qualité de crédit moyenne, avec 85% des expositions notées Investment Grade (contre 87% au 31 décembre 2012).

Annexe 4 – Exposition du groupe au risque des pays périphériques européens au 30 juin 2013 (activités poursuivies et destinées à être cédées - données non auditées)

(MCRE sur les contreparties finales)

EUR m	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS
Grèce	219	87	95	0	37
Irlande	272	0	89	99	84
Italie	32 237	15 086	1 515	761	185
Portugal	3 778	1 929	226	153	151
Espagne	21 244	10 197	2 728	6 890	923

Les expositions du groupe Dexia sur les pays périphériques européens sont restées stables au cours du semestre. Dexia n'est pas exposé sur les souverains grec, irlandais et chypriote.

Annexe 5 – Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens (activités poursuivies et destinées à être cédées - données non auditées)

EUR m	31/12/2012 Nominal	31/03/2013 Nominal	30/06/2013 Nominal	Variation nominale 30/06/2013 vs 31/12/2012
Grèce	0	0	0	-
Irlande	0	0	0	-
Italie	11 550	10 269	10 208	-12%
Portugal	1 822	1 822	1 822	0%
Espagne	468	462	455	-3%

Annexe 6 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs ⁽¹⁾			
EUR m (sauf mention contraire)	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle	2 174	1 676	1 360
Provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle	1 307	405	499
Ratio de qualité des actifs ⁽²⁾	1,0%	0,9%	1,1%
Ratio de couverture ⁽³⁾	60,1%	24,2%	36,7%

(1) série calculée sur le périmètre total (activités poursuivies et activités destinées à être cédées)

(2) Rapport entre les prêts et créances dépréciés sur la clientèle et l'encours brut des prêts et créances sur la clientèle

(3) Rapport entre les provisions spécifiques sur les prêts et créances et les prêts dépréciés sur la clientèle

La baisse du ratio de couverture entre le 30 juin 2012 et le 31 décembre 2012 s'explique par la sortie de DenizBank et de Banque Internationale à Luxembourg du périmètre du groupe. La progression de ce ratio entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013 est liée à une augmentation des provisions spécifiques, liée notamment au provisionnement complémentaire effectué sur la ville de Detroit.

Annexe 7 – Notations au 7 août 2013

NOTATIONS AU 7 AOUT 2013	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	A	Stable	F1
Moody's	Baa2	Perspective negative	P-2
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)			
Standard & Poor's	A	Stable	-
Dexia LDG Banque (lettres de gage)			
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2

Annexe 8 – Commissions liées aux garanties de liquidité des Etats (données non auditées)

EUR m	2012	1S 2013
Commissions liées à la garantie de 2008	-173	-40
Frais upfront pour la garantie de 2011/2013	-200	0
Commissions liées à la garantie de 2011/2013	-370	-53
Total des commissions	-743	-93

Annexe 9 – Risques juridiques

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, y compris des recours collectifs aux Etats-Unis et en Israël. Le statut des principaux litiges et enquêtes résumés ci-dessous est, sauf mention contraire, arrêté au 30 juin 2013, et est basé sur les informations disponibles chez Dexia à cette date. Selon les informations dont dispose Dexia à la date précitée, les autres litiges et enquêtes en cours ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière du groupe, ou il est encore trop tôt pour correctement évaluer s'ils peuvent ou non avoir un tel impact.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date de référence précitée, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du Groupe sont reflétées dans les états financiers condensés consolidés du Groupe. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s), et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

Dexia Nederland

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 75 et 76), disponible sur www.dexia.com.

Financial Security Assurance

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 76 et 77), disponible sur www.dexia.com.

Manquements présumés dans la communication financière

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 77), disponible sur www.dexia.com.

Dexia banka Slovensko

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 77), disponible sur www.dexia.com.

Dexia Crediop

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 77 et 78) disponible sur www.dexia.com.

Dans une décision récente, la Haute Cour de justice de Londres (High Court of Justice) a confirmé sa position concernant la validité et l'opposabilité des contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) conclus, en l'espèce, par la région du Piémont. Bien que cela devra faire l'objet d'une décision distincte, il se peut que la Cour condamne ensuite la région du Piémont à payer les montants dus au titre des contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) concernés dont le montant, à fin juin, s'élevait à environ EUR 27,5 millions en principal.

Dexia Israël

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (page 78) disponible sur www.dexia.com.

Le 27 mai 2013, lors d'une audience devant la District Court de Tel Aviv, le juge a demandé aux parties d'examiner la possibilité de parvenir à un accord dans le cadre d'un processus de médiation. La première réunion de médiation a eu lieu le 21 juillet 2013. A l'heure actuelle, Dexia n'est pas en mesure de se prononcer raisonnablement sur la durée ou l'issue de ce processus de médiation.

Dexia Crédit Local

Le nombre total de clients qui ont assigné Dexia Crédit Local, au 30 juin 2013, est de 194.

Pour plus de détails nous nous référons aux informations détaillées publiées dans la déclaration intermédiaire 1T 2013 disponible sur www.dexia.com et le chapitre I.B.b en page 4 du présent communiqué.

Kommunalkredit Austria AG/KA Finanz AG

Nous nous référons aux informations détaillées auxquelles il est fait référence dans la déclaration intermédiaire T3 2012 disponible sur www.dexia.com.

Suite à une action en annulation introduite par Dexia Crédit Local le 24 mai 2012 à l'encontre de la décision de l'assemblée générale de KA Finanz AG du 25 avril 2012, le Tribunal de Commerce de

Vienne (Autriche) a rendu une décision le 9 mars 2013 par laquelle il reconnaît que le capital participatif détenu par Dexia Crédit Local reste valide selon ses termes et conditions avec une valeur nominale de EUR 151,66 millions. Néanmoins, Dexia Crédit Local ayant été débouté sur certaines de ses demandes, il a été fait appel de la décision en avril 2013 (à noter que KA Finanz AG a également fait appel de la décision).

A l'heure actuelle, Dexia n'est pas en mesure de se prononcer raisonnablement sur la durée ou l'issue de ce dossier, ni sur ses éventuelles conséquences financières.

Dexia SA et Dexia Crédit Local : requêtes en annulation des arrêtés royaux belges octroyant une garantie d'Etat

Des requêtes en annulation des arrêtés royaux belges habilitant l'Etat belge à octroyer une garantie à Dexia Crédit Local ont été introduites devant le Conseil d'Etat belge. Nous renvoyons au rapport annuel de Dexia (page 79) pour de plus amples développements à ce sujet (disponible sur www.dexia.com). Dexia est intervenue volontairement à la procédure afin de faire valoir ses arguments. La principale objection des requérants est que la garantie octroyée à Dexia aurait dû être autorisée par voie législative plutôt que par voie d'arrêté royal. Une loi du 17 juin 2013 ratifie ces arrêtés royaux et leur confère valeur législative dès l'origine.

Banque Internationale à Luxembourg

Nous nous référons aux informations publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (page 79) disponible sur www.dexia.com, au sujet de ce dossier, étant entendu que les actionnaires de la BIL ont depuis la date du rapport annuel 2012 introduit de nouvelles réclamations à l'encontre de Dexia, et que celles-ci sont toujours contestées par Dexia.

DenizBank

Dexia a été informé dans le courant du mois de juillet 2013 de la décision rendue par l'Autorité de la concurrence en Turquie condamnant DenizBank ainsi que 11 autres banques locales dans le cadre d'une fixation de prix alléguée en matière de cartes de crédit et de dépôt. DenizBank a été condamné à une amende TRY 23 millions (ce qui correspond à EUR 9,01 millions au cours du jour). Dexia s'est engagé à indemniser Sberbank, acquéreur de DenizBank, en cas de survenance de ce risque. Dexia étudie toutefois les possibilités d'appel de cette décision.

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
+32 2 213 57 97
Service Presse – Paris
+33 1 58 58 86 75

Contacts investisseurs

Investor Relations – Paris
+33 1 58 58 82 48 / 87 16